## Votre enfant voit-il bien?

Votre optométriste connaît la réponse!

## **Eye See...Eye Learn**™

est un programme qui permet aux élèves d'âge préscolaire de bénéficier d'un examen oculaire complet effectué par un optométriste. Alberta Health couvre les examens oculaires de votre enfant jusqu'à l'âge de 19 ans. Si nécessaire, les élèves reçoivent également une paire de lunettes gratuite.

## **Comment les élèves d'âge maternel participent\***

Etape 1 Les parents peuvent trouver un optométriste participant sur le site optometrists. ab.ca. Cliquez sur Find an Optometrist et sur Eye See...Eye Learn™, puis entrez votre code postal pour trouver un médecin près de chez vous.

Appelez et prenez un rendez-vous.

Etape 2 Consultez votre optométriste pour l'examen de la vue. Ayez votre carte de santé à portée de main. L'Alberta Health couvre les examens de la vue de votre enfant jusqu'à l'âge de 19 ans.

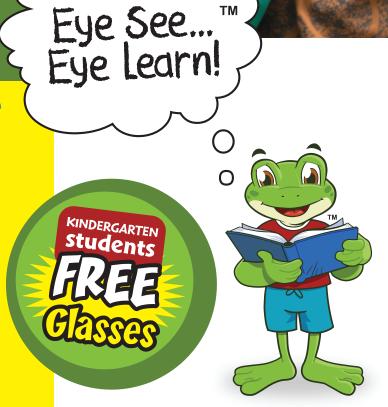
Etape 3 Si nécessaire, les élèves de la maternelle recevront une paire de lunettes gratuite. Demandez à voir la sélection de montures disponibles. L'optométriste commandera vos lunettes pour vous.

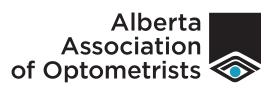
**Eyewear Partners:** 











Pour en savoir plus, rendez vous sur optometrists.ab.ca/esel

L'Alberta Association of Optometrists remercie le gouvernementde l'Alberta pour son soutien financier.

